

CHAPITRE III

Les travailleurs de l'Inco et de la Noranda, 1912-1939 : quelques pistes pour l'étude de la mobilité

Guy Gaudreau

Roméo B¹ est embauché par la Noranda Mines Ltd le 13 août 1931. Natif d'Ottawa, il a déjà oeuvré dans le secteur minier des alentours puisqu'il déclare un emploi antérieur à la mine Amulet qui a fermé ses portes l'année précédente². Son salaire horaire se chiffre à 40 cents et correspond à l'emploi non qualifié de manoeuvre, poste qu'il occupait peut-être auparavant. En cas d'accident, son épouse, résidante de Rouyn, sera prévenue. Mais ce ne sera pas nécessaire car il est mis à pied un mois plus tard. On le retrouve par la suite à la nouvelle mine Waite-Amulet où il apprend sans doute les rudiments du métier. Par après, il revient à la Noranda le 21 juin 1934, au moment même où la police met fin à une dure grève déclenchée le 12 juin³. Compte tenu de l'expérience acquise, il peut s'engager comme mineur et recevoir un salaire horaire de 60 cents. Salaire qu'il ne conserve pas longtemps, car il est muté la semaine suivante au poste de *grizzle-man* et encaisse une réduction de salaire de 7 cents. Il quitte finalement l'entreprise le 30 novembre 1936.

-
- 1 Afin de préserver la confidentialité des informations, nous préférons taire le nom de famille des individus.
 - 2 *Annual Report of the Quebec Bureau of Mines (dorénavant ARQBM), 1930, partie A, p. 80.*
 - 3 Benoît-Beaudry Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue minier : 1910-1950», *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Odette Vincent dir., Québec, IQRC, 1995, p. 308.

Autre itinéraire professionnel : Niëlo K. Ce Finlandais est engagé à la Noranda le 21 avril 1928. Bien qu'il mentionne le Consul finlandais en cas d'accident — ce qui témoigne assurément d'une arrivée récente au Canada —, il compte à son actif une expérience de travail dans une mine de Larder Lake. Moins d'un mois plus tard, il a quitté la Noranda, mais pour revenir l'été suivant. Il déclare alors avoir travaillé à la mine Froid de Sudbury. Cette fois, son épouse, qu'il a sans doute fait venir entretemps, habite Kirkland Lake et est identifiée en cas de pépin. Mais son deuxième séjour n'est guère plus long que le premier.

Ces deux exemples, sans être complètement représentatifs, illustrent bien la mobilité de la main-d'oeuvre sur le marché du travail minier dans le Nord ontarien et québécois. Ce thème, qu'on ne pourra pas épuiser dans ce travail tellement il est complexe¹, sera approfondi à partir d'une étude des travailleurs engagés à la Noranda Mines avant la Deuxième Guerre mondiale² et à l'aide d'une comparaison avec ceux embauchés par l'International Nickel Company à la même époque³. Notre objectif : examiner le rôle des politiques d'embauche des entreprises et l'impact de la crise des années 30 sur la mobilité des travailleurs.

Cette étude s'appuie exclusivement sur les fiches du personnel des deux entreprises et prolonge une étude que nous avons publiée sur les ouvriers-mineurs de l'Inco⁴. Mentionnée au chapitre précédent, l'ampleur des engagements de ces deux sociétés nous interdit un dépouillement systématique, car il faudrait alors analyser plus de 50 000 dossiers! Une méthode d'échantillonnage s'imposait et celle choisie fut de sélectionner tous les travailleurs dont le nom de famille commençait par certaines lettres.

1 Pour une vue d'ensemble des facteurs influençant le roulement du personnel et pour une bonne bibliographie sur le sujet, voir James L. Price, *The Study of Turnover*, Ames, Iowa University Press, 1977.

2 À la Noranda Mines Ltd, les informations disponibles datent du début et couvrent la période de 1926 à 1939.

3 L'Inco, dont un des ancêtres est la Canadian Copper Co., est à Sudbury depuis 1886, mais les informations conservées sur le personnel commencent seulement en 1912.

4 Voir Paul de la Riva et Guy Gaudreau «Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury : le cas de l'International Nickel Co.», *Revue du Nouvel-Ontario*, 17, (1995) : 105-136.

Il y a quelques années, les lettres B et L de l'Inco avaient été dépouillées par Paul de la Riva¹ pour la période allant de 1912 à 1939. Et ce dernier a bien voulu nous donner accès à cette banque de données afin de compléter l'analyse. Mais comme la série de fiches avait été constituée en 1940 à partir des dossiers des employés non actifs² et puisque, à l'époque, l'Inco avait autorisé les chercheurs à consulter seulement cette série, il nous est impossible d'avoir une image exacte des embauches pour toutes les années que couvre la série. En effet, un nombre important de travailleurs embauchés avant 1939 y sont absents parce qu'ils ont quitté après cette date, leur dossier se retrouvant dans la série suivante, 1940-1949, ou dans une autre postérieure. Cela dit, nous avons cru plus prudent de retenir comme date butoir l'année 1930 : relativement peu de mineurs embauchés avant cette date auraient quitté l'entreprise après 1939 et auraient ainsi échappé à l'analyse³.

En ce qui concerne les fiches du personnel de la Noranda, qui composent véritablement le cœur de cette étude, la situation est différente puisque les fiches échantillonnées consultées sont encore dans les dossiers actifs⁴ de telle sorte que nous pouvons dresser un portrait complet des travailleurs embauchés jusqu'en 1939. Cela dit, afin de permettre les comparaisons entre les deux entreprises, nous avons cru bon de conserver la lettre B là aussi. Mais comme nous craignons qu'une seule lettre provoque des

1 Paul de la Riva «Les ouvriers-mineurs canadiens-français de l'International Nickel Company (INCO), 1886 à 1930», M.A. (histoire), Université Laurentienne, 1995. Notons que les lettres B et L avaient été choisies notamment parce qu'elles permettaient un excellent échantillonnage des Canadiens-Français (plus d'un Canadien-Français sur quatre a un nom de famille commençant par l'une de ces deux lettres).

2 Cette pratique de regrouper les fiches des employés devenus inactifs est la même à l'Alcan au Saguenay où Igartua a dépouillé les fiches du personnel; voir José E. Igartua et Marine de Frémenville, «Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2 (septembre 1983) : 295.

3 En fait, si on se fie à l'étude d'Alain Daoust, auteur du prochain chapitre, sur son échantillon de 705 travailleurs embauchés en 1929, une cinquantaine travaillaient encore pour l'entreprise en 1940. Nous tenons d'ailleurs à le remercier d'avoir réussi à prendre la mesure de ce sous-enregistrement.

4 Nous tenons à remercier monsieur Normand Ouimet de nous avoir autorisé à consulter ces fiches, d'autant plus que nous sommes le premier à y avoir accès.

distorsions, en raison d'une répartition ethnique trop inégale¹, nous avons opté pour la lettre K, lettre fréquemment utilisée par plusieurs ethnies et dont Alain Daoust montre bien l'utilité au prochain chapitre.

Au total ce sont les 1 442 travailleurs de la Noranda (918 dont le nom de famille commence par B et 524 par K) ajoutés aux 5 682 travailleurs de l'Inco (3 277 B et 2 405 L), déjà présentés partiellement dans un texte antérieur, qui composent le matériel de cette étude². Et, afin de donner une première vue d'ensemble, comparons les deux effectifs à partir d'un échantillon similaire, soit le personnel dont le nom de famille commence par la lettre B.

La première variable retenue est l'antécédent professionnel: de quels milieux de travail proviennent ces ouvriers du jour et du fond? Il faut examiner avec prudence ces mentions contenues dans les fiches. Étant donné le va-et-vient des employés entre les entreprises et les fréquents déplacements des individus d'un secteur économique à l'autre, un candidat déclarant avoir travaillé pour un agriculteur ne fut pas nécessairement travailleur agricole toute sa vie. Toutes choses étant égales par ailleurs, les antécédents donnent une idée approximative de l'importance des itinéraires avant leur arrivée. Plus encore, le travailleur indiquant une entreprise minière comme dernier employeur, peut très bien avoir passé les trois derniers mois dans un chantier forestier, —qu'il omettra de mentionner afin d'augmenter ses chances de décrocher un emploi. Cette pratique est toutefois limitée, car les antécédents servent de preuve des compétences des ouvriers qui ne peuvent pas s'improviser mineur du jour au lendemain.

Comme on peut le voir au graphique 3.1, une minorité de travailleurs déclare une expérience du travail minier et cela est vrai autant à l'Inco qu'à la Noranda. D'ailleurs la similarité des antécédents professionnels entre les deux entreprises demeure

1 Par exemple, on compte fort peu de Finlandais dont le nom de famille commence par la lettre B. Quand on connaît leur importance dans le milieu minier, il fallait bien rééquilibrer l'échantillon. C'est pourquoi la lettre L fut entre autres ajoutée pour l'Inco.

2 Le traitement que nous faisons de ces informations est encore grossier. Une étude statistique plus poussée, qui sera faite dans une comparaison avec deux autres entreprises minières du Nord, soit la Beattie Gold Mines de Duparquet et la McIntyre-Porcupine de Timmins, devrait permettre des conclusions plus fines.

frappante¹, si l'on en juge par les résultats qui excluent les inconnus — beaucoup plus nombreux à l'Inco². Il semble aller de soi qu'une majorité d'ouvriers-mineurs trouvent de l'emploi dans le secteur minier sans pour autant être familiers avec ce milieu de travail.

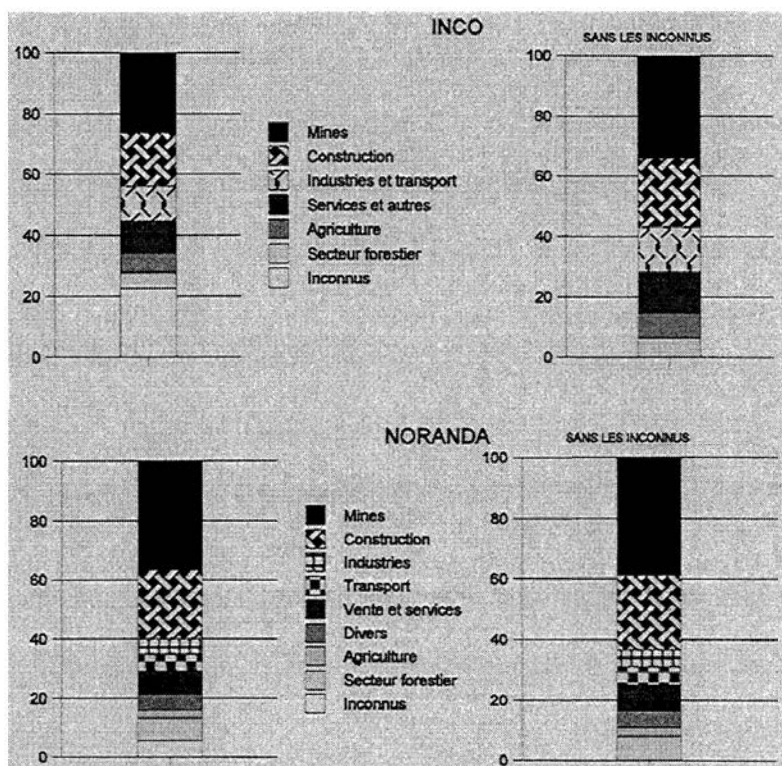
Le deuxième contingent en importance provient de la construction. Le Nord ontarien et québécois se développe rapidement et bourgeoine de chantiers de construction de toutes sortes: routes, voies ferrées³, lignes de transmission électrique sillonnent le territoire tandis qu'on érige des usines papetières, des barrages, des ponts et plus simplement encore des résidences.

Les autres contingents sont beaucoup moins importants. Ni le secteur forestier, ni l'agriculture ne semblent générer de hordes de travailleurs et ce, autant à la Noranda qu'à l'Inco. Pourtant la main-d'oeuvre y abonde. S'agit-il d'un autre marché du travail complètement séparé? Il est beaucoup trop tôt pour le dire car les informations disponibles ne permettent pas de conclure quoi que ce soit.

-
- 1 Étant donné que la collecte des informations s'est faite en deux temps différents, les secteurs économiques retenus affichent quelques différences. Ainsi les transports et l'industrie ont été distingués pour les cas de la Noranda; de plus, nous y avons séparé le groupe divers de celui des ventes et services (alors que pour l'Inco ils sont regroupés).
 - 2 Les fiches de la Noranda sont étonnamment complètes, si on les compare à celles d'autres entreprises étudiées par les historiens. Et celles de l'Inco sont plus qu'intéressantes puisqu'à Arvida, José E. Igartua dénombrerait, pour la période allant de 1925 à 1927, plus de 90% d'inconnus dans l'étude des antécédents professionnels des employés de l'Alcan. Notons toutefois que ces inconnus représentaient, entre 1935 et 1939, 21% des effectifs; voir *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 76.
 - 3 On raconte même que les premiers ouvriers embauchés par la Noranda sont justement ceux qui viennent de terminer la construction des voies ferrées qui aboutissent à Rouyn depuis l'Ontario (Nipissing Central Railway) et Taschereau (Canadien National). Voir Nicole Berthiaume, *Rouyn-Noranda. Le développement d'une agglomération minière au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 29-30 et 42. Cette affirmation a été confirmée, dans une certaine mesure, par notre étude puisque, parmi les 918 cas commençant par la lettre B, une quinzaine d'entre eux, embauchés en 1926 et en 1927, déclaraient comme employeur antérieur la compagnie de construction Foley Brothers; cette dernière avait vraisemblablement hérité d'un sous-contrat de la voie du Canadien National. Voir aussi *Report on Mining Operations in the province of Quebec during the year 1925*, p. 15-17.

GRAPHIQUE 3.1

Antécédents professionnels des ouvriers-mineurs de l'Inco et de la Noranda selon les secteurs économiques, 1912-1939, en %



Sources : Fiches du personnel de l'Inco, 1912-1930, et de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettre B).

Revenons au fait que si peu de travailleurs ont oeuvré auparavant dans le secteur minier. La division du travail dans ces deux entreprises permet de comprendre ce phénomène : elle est loin de se résumer aux ouvriers du fond. Conséquemment, les offres d'emploi font appel à un large éventail de secteurs économi-

ques. Cela était apparu nettement à l'Inco¹ et ressort encore parfaitement à la Noranda. En effet, la distribution des postes à la première embauche – présentée au graphique 3.2 – montre bien que l'ensemble du travail du fond compte pour moins que la moitié du total, bien qu'il demeure, pour l'entreprise, le travail le plus critique.

Si les deux entreprises affichent la même proportion de travailleurs du fond par rapport à l'ensemble des engagements, elles sont en revanche fort différentes en termes d'organisation du travail du fond. À l'Inco, le travail est beaucoup plus divisé qu'à la Noranda. Comme on l'a vu au premier chapitre, les mineurs y sont disparus au début du siècle, pour être remplacés par des foreurs, des dynamiteurs et des écailleurs. Mais à la Noranda, le métier de mineur est encore en usage de telle sorte qu'on n'a nul besoin d'attribuer ces tâches à des individus différents. Si l'organisation du travail n'est pas la même, c'est peut-être que la configuration des couches minéralisées diffère : à l'Inco, les couches sont larges et profondes et permettent une forte division du travail tandis que dans les mines d'or et de cuivre, on suit des filons étroits où toutes les étapes du travail doivent être effectuées par le même individu.

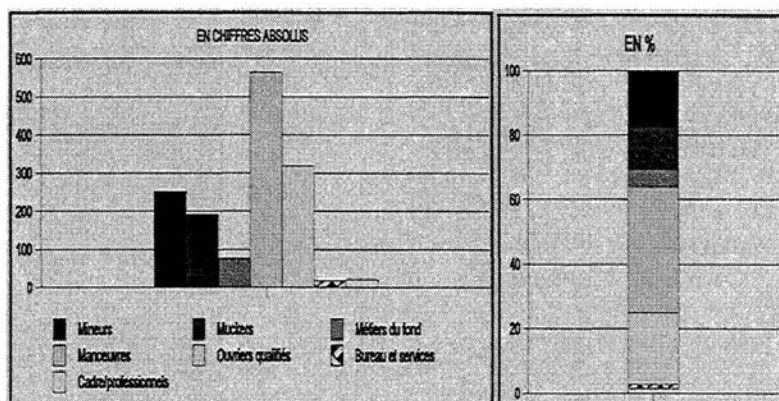
Le large éventail d'occupations au sein des deux entreprises s'explique surtout par le fait qu'elles opèrent toutes deux des fonderies et qu'elles contrôlent et développent des villes où les besoins de compétence sont variés. Autrement dit, elles ne sont pas que des entreprises minières². Mais il y a plus que cela puisque toutes les mines, quelles qu'elles soient, embauchent des travailleurs spécialisés. Soudeurs, machinistes, mécaniciens, cheminots, électriciens, charpentiers, limeurs, chauffeurs de chaudière et forgerons sont monnaie courante. Les compagnies minières puisent donc leur main-d'oeuvre dans plusieurs segments du marché du travail.

1 De la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 118-121.

2 En effet, dans une entreprise minière, la majorité des travailleurs sont des ouvriers d'expérience. Ainsi, un calcul provisoire des embauches de la McIntyre-Porcupine, entre 1915 et 1925, à partir des noms de famille commençant par B, indique que près de 60% des ouvriers provenaient d'autres entreprises minières.

GRAPHIQUE 3.2

Répartition des ouvriers-mineurs de la Noranda, 1926-1939,
selon les occupations à la première embauche



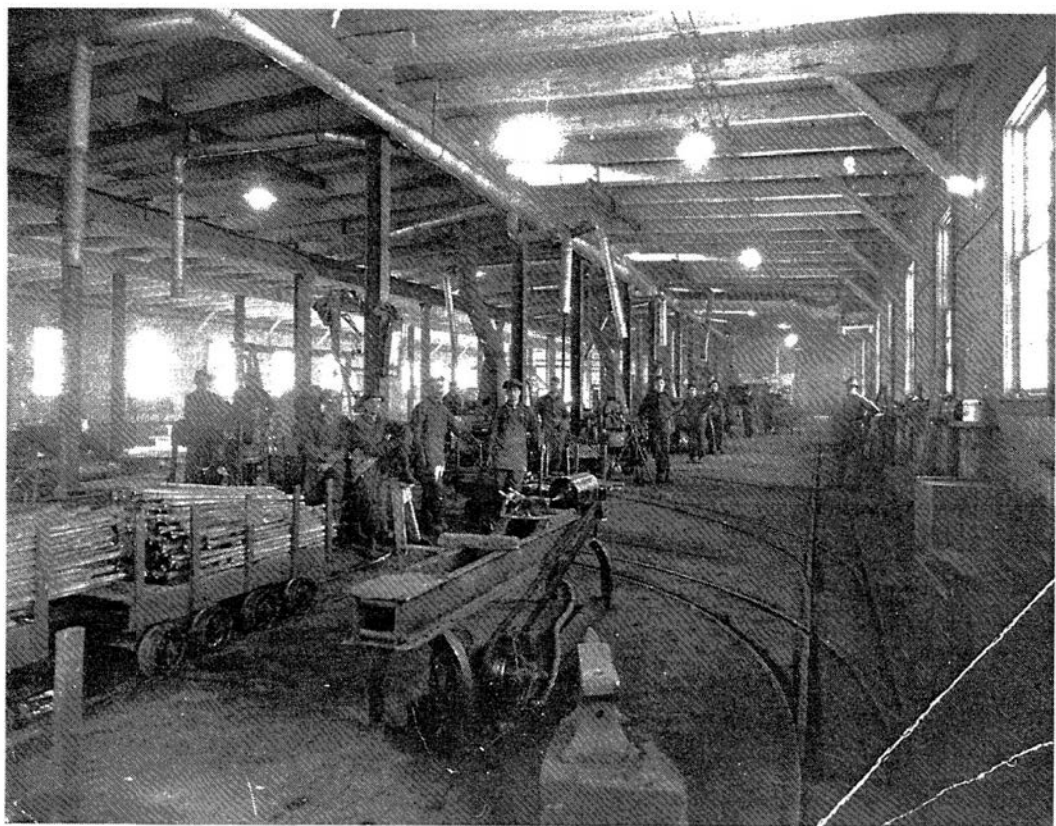
Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Bien sûr, on notera la présence d'un groupe imposant de manoeuvres. Ce besoin de travailleurs non qualifiés est typique du secteur minier et industriel de cette époque¹, ce qui favorise d'ailleurs l'embauche de travailleurs inexpérimentés. Mais il faut souligner que leur poids est exagéré ici du fait que la répartition des embauches ne peut pas refléter fidèlement la division du travail de l'entreprise puisqu'elle fait abstraction de la durée des engagements. Or, les emplois de manoeuvres affichent un taux de roulement plus élevé que ceux de mineurs ou de contremaîtres. Sans que les calculs aient été faits, nous sommes restés sous l'impression que la situation prévalant à l'Inco s'appliquerait ici aussi. Ainsi, par rapport à la durée du séjour moyen du mineur, qui est de 10 mois, le manoeuvre et le «mucker»² sudburois étaient restés 8 mois et le contremaître 20 mois. N'allons pas plus loin dans l'analyse de la durée des séjours : nous y reviendrons.

1 De la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 119; voir surtout David Montgomery, *The Fall of the House of Labour*, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge U. Press, 1987, p. 60.

2 En fait son équivalent appelé le rouleux.

Atelier d'affûtage. Le travail du fond ne résume pas toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise minière. Le travail du jour, réparti au sein de différents ateliers et services, est également essentiel, tel celui du limeur. L'atelier d'affûtage de cette mine non identifiée -il s'agit peut-être de la mine Hollinger de Timmins- compte une quinzaine de limeurs. Au premier plan à gauche, les chariots sur rail qui transporteront jusqu'à l'atelier les forêts, ces tiges de métal insérées à l'extrémité des foreuses. Sudbury, Centre Green Miller, Bibliothèque des mines, (UKR 1054).



Les Canadiens-Français et le travail minier

Une autre variable qui intervient à coup sûr dans la mobilité de ces travailleurs est l'ethnicité. Sur ce plan, l'historiographie abitibienne est formelle : la Noranda engageait, à ses débuts, des immigrants¹ tandis que les Canadiens-Français continuaient à s'adonner à l'agriculture et à l'abattage du bois. Mais le 12 juin 1934, 300 travailleurs immigrants de la Noranda, membres de la Mines Workers Union of Canada, ont déclenché une grève² que la police mit une dizaine de jours à mâter. Par la suite, afin d'éviter les problèmes de relations de travail, l'entreprise décida d'engager des Canadiens et des Abitibiens qui quittaient l'agriculture en raison de la crise économique³. À cette fin, la compagnie s'engagea dans une campagne de recrutement, en ayant recours à des agents de recrutement qui sillonnèrent la région⁴.

Cette tradition historiographique est renforcée par l'image populaire voulant que le Canadien-Français ait refusé longtemps d'aller s'enfermer dans un trou⁵. Cette tradition pourtant mérite d'être nuancée, si l'on en croit l'évolution de la répartition ethnique de la main-d'oeuvre à l'embauche telle qu'illustrée au graphique 3.3. Cette évolution est présentée annuellement, mais aussi en moyenne triennale afin d'éviter les distorsions provoquées par des nombres d'engagement trop faibles, comme c'est le cas en 1933 et au cours de la moitié de l'année 34.

1 Et ce, afin que la diversification ethnique paralyse les volontés militantes des ouvriers; voir Gourd, «L'Abitibi...», p. 305.

2 La même organisation syndicale avait déclenché, trois jours plus tôt un autre conflit de travail dans la ville minière de Flin-Flon au Manitoba; voir Robert S. Robson, «Strike in the Single Enterprise Community : Flin Flon, Manitoba-1934», *Labour/Le Travailleur*, 12 (automne 1983): 63-86.

3 Gourd, «L'Abitibi...», p. 305, 308 et 310; Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 107-108. Même le chansonnier Richard Desjardins évoque cette grève dans une chanson intitulée «Les Fros».

4 Témoignage de Réal Jolicoeur, Val-d'Or, le 20 septembre 1997.

5 Plusieurs témoignages d'anciens mineurs vont dans ce sens.

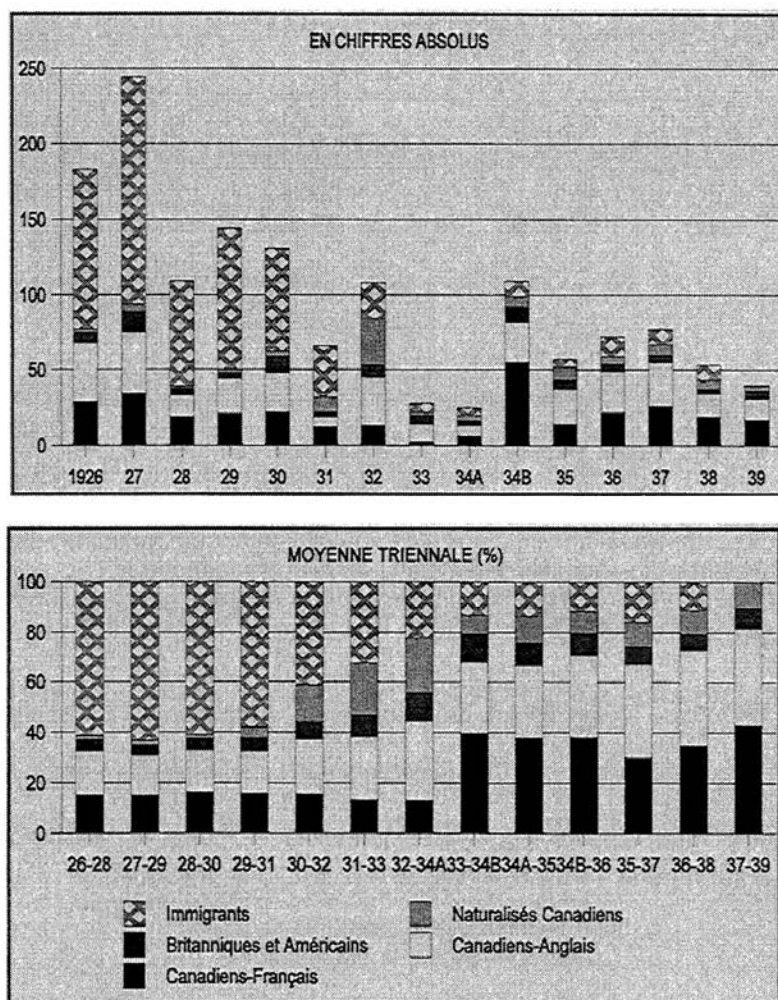
Comme on peut le voir, la grève a certes eu un impact sur la sélection du personnel. Particulièrement chez les Canadiens-Français qui ne parviennent pas à représenter plus de 18% des effectifs avant le conflit de travail. Les mineurs immigrants et ceux ayant obtenu la naturalisation forment alors la majorité des effectifs tandis qu'un peu plus du tiers des travailleurs sont Canadiens-Français ou Canadiens-Anglais¹. Après, il s'agit d'une toute autre histoire puisque la part des Canadiens grimpe à près de 70%. Par ailleurs, la crise, au début des années 30, aurait pu forcer les Canadiens-Français à quitter les rangs de colonisation et à s'engager à la Noranda, mais il n'en est rien².

Cela dit, il faut quand même éviter de faire du travail minier d'avant la grève la seule exclusivité des immigrants³. Le retard des Canadiens-Français à intégrer le travail du jour ou du fond n'est pas complet. Des Canadiens-Français ont de tout temps

-
- 1 À l'Inco, ce pourcentage était même inférieur puisque, pour toute la période entre 1912 et 1930, les Canadiens représentaient un peu plus du quart des engagements; voir de la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 109-113.
 - 2 L'évolution du nombre de Canadiens-Français provenant du secteur agricole souligne la même absence d'impact de la crise. D'abord, le nombre total de travailleurs de cette catégorie (et dont le nom de famille commence par B) demeure en soi significatif, puisqu'ils sont à peine 24, dont dix sont des Canadiens-Français. Six d'entre eux oeuvraient dans le Nord, ce qui est trop peu pour tirer des conclusions fiables. Reste que leurs engagements sont répartis également : deux après la grève, deux autres avant la crise, et les deux derniers entre 1930 et 1934. Pourtant Benoît-Beaudry Gourde donne l'exemple d'Amos qui aurait perdu plus de 1 000 habitants entre 1937 et 1939 au profit de la région minière de Val-d'or. Ainsi la crise aurait peut-être favorisé les transferts de main-d'oeuvre après 1934; voir «L'Abitibi...», p. 312.
 - 3 Normand Paquin avait donné une image assez juste des phénomènes, estimant que le pourcentage de travailleurs immigrants serait passé de 50 à 25% après la grève (voir *Histoire de l'Abitibi...*, p. 107). Notons qu'à la décharge des historiens, il était difficile de bien saisir les mutations de l'embauche sans avoir accès aux archives de la Noranda. Pour la mine Beattie, Jean-Pierre Dupuis a mentionné qu'en 1931, la distribution ethnique de la main-d'oeuvre était répartie en 3 groupes égaux, soit les Canadiens-Français, les Canadiens-Anglais et les immigrants; voir «Le développement minier de l'Abitibi : les projets des colons», *Recherches sociographiques*, XXXIV, (1993) : 245.

GRAPHIQUE 3.3

Répartition de l'embauche selon l'ethnicité à la Noranda, 1926-1939



* Les engagements de 1934 précédant la grève correspondent à 34A, et ceux qui suivent la grève sont regroupés sous 34B.

Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Grévistes immigrants. Quelques photographies ont été heureusement conservées lors de la grève des ouvriers-mineurs de Timmins en 1912-1913. Une des pancartes, partiellement voilée ici, affirme avec autorité: «CAPITALIST IS THE ONLY FOREIGNER». Comme si l'on avait voulu répondre à des accusations lancées contre les immigrants impliqués dans la grève. Notons que cette photo a été prise devant les locaux de la Western Federation of Miners. Sur d'autres photographies, non présentées ici, on peut apercevoir des bannières écrites en plusieurs langues, comme celle apparaissant à droite. Cette pancarte reprend, en croate, l'appel à l'unité des travailleurs. Les immigrants, surtout quand ils sont au Canada depuis quelques années, sont capables de faire la grève et ne sont pas tous des travailleurs dociles. La Noranda l'apprendra à ses dépens en 1934. Sudbury, Centre Green Miller, Bibliothèque des mines, (Archives publiques de l'Ontario, S.13722).



peiné dans les mines du Nord¹. Mais à quel titre? Et en quoi la crise des années 30 et (ou) la grève ont modifié leur travail?

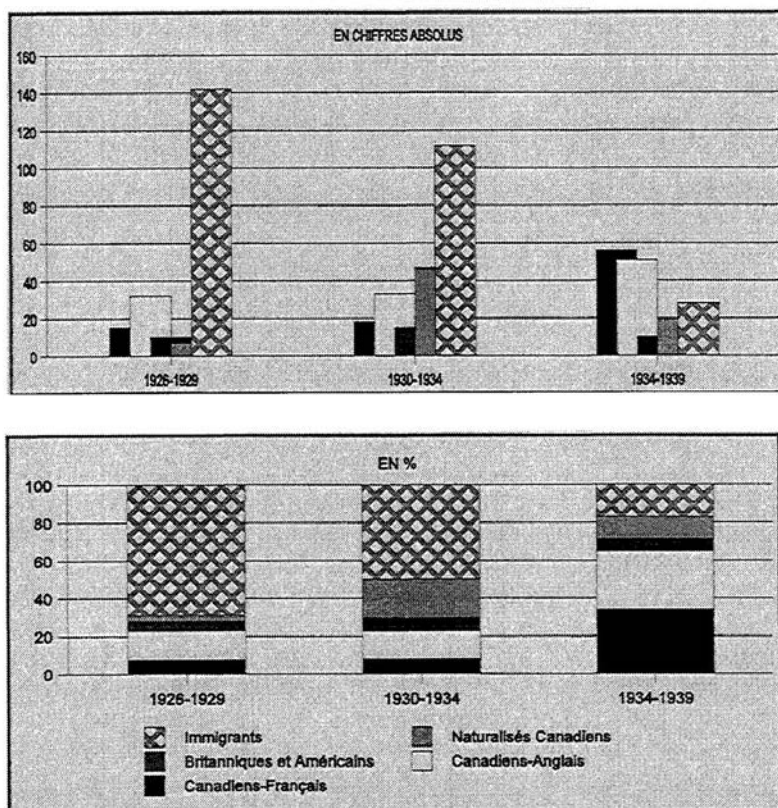
Afin de mieux comprendre à quel type de travail les Canadiens et les immigrants étaient rattachés, nous avons isolé, pour approfondir l'analyse, les seuls mineurs d'expérience, c'est-à-dire ceux dont le dernier employeur était une autre entreprise minière et qui, plus souvent qu'autrement, sont des ouvriers du fond (voir le graphique 3.4).

Si la crise a un impact, c'est d'abord sur les immigrants qui préfèrent demander, en bien plus grand nombre, leur naturalisation et ce, afin d'augmenter leurs chances d'être embauchés². Quant aux Canadiens-Français expérimentés, leur part est deux fois plus faible que leur poids par rapport à l'ensemble des effectifs ouvriers, et elle ne se modifie pas lors des premières années de la crise. Le même phénomène de sous-représentation est observé d'ailleurs chez les Canadiens-Anglais qui, en outre, ne s'attirent pas plus qu'avant les faveurs de l'entreprise³. Inversement, les immigrants se retrouvent en plus grand nombre parmi les mineurs d'expérience puisqu'ils représentent cette fois les trois quarts des effectifs. Ainsi les Canadiens pourraient être davantage associés au travail du jour.

- 1 Tel, par exemple, Isaac B. qui est embauché à l'âge de 21 ans en janvier 1927. Natif de Sudbury, il y a peut-être appris son métier. De toute façon, il déclare avoir travaillé à la mine Stadacona, à proximité de Rouyn. D'ailleurs il serait intéressant d'analyser plus à fond les mineurs d'expérience canadiens-français afin de mieux expliquer leur présence. Sont-ils tous, comme Isaac, des individus qui sont tout bonnement nés dans une ville minière? D'autres recherches pourront nous le dire. Par ailleurs, pour les décennies du tournant du siècle, on consultera avec profit Paul de la Riva, «Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912», *Revue du Nouvel-Ontario*, 17, (1995) : 29-47.
- 2 Sur l'attitude canadienne face aux immigrants durant la crise voir Donald H. Avery, *Reluctant Host : Canada Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995, chapitre 5.
- 3 Pourtant, au graphique 3.3, leur place parmi l'ensemble des engagements s'était proportionnellement accrue entre 1930 et 1934 comme si l'entreprise les avait favorisés (voir les moyennes triennales). Si cela ne se répercute pas au niveau de l'embauche de mineurs expérimentés, force nous est de conclure que ce sont dans les autres catégories de travailleurs qu'ils auraient bénéficier de ce traitement de faveur.

GRAPHIQUE 3.4

Importance de la grève de 1934 comme point tournant de l'embauche des mineurs d'expérience de la Noranda, 1926-1939



Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Dans un autre ordre d'idée, cette rupture de la politique d'embauche de la Noranda, particulièrement évidente pour la main-d'oeuvre canadienne-française, montre bien comment les entreprises peuvent exercer une politique discriminatoire à l'endroit de certains groupes. Cette pratique discriminatoire des sociétés minières, — qui constitue sans doute un facteur explicatif de la mobilité —, avait été suggérée également comme hypothèse à l'Inco pour expliquer le déclin soudain de la participation des

Canadiens-Français dans le travail minier au début du siècle¹. Elle se trouve ici renforcée².

La mobilité géographique

L'exhaustivité des informations contenues sur les fiches de la Noranda permettent d'examiner d'un peu plus près la question de la mobilité géographique de la main-d'oeuvre. En effet, deux informations paraissent fort révélatrices de l'itinéraire géographique du travailleur avant son arrivée, soit le lieu du travail antérieur — car la plupart du temps le lieu est indiqué avec le type de travail ou est aisé à déduire — et aussi le lieu de résidence principale en cas d'accident³.

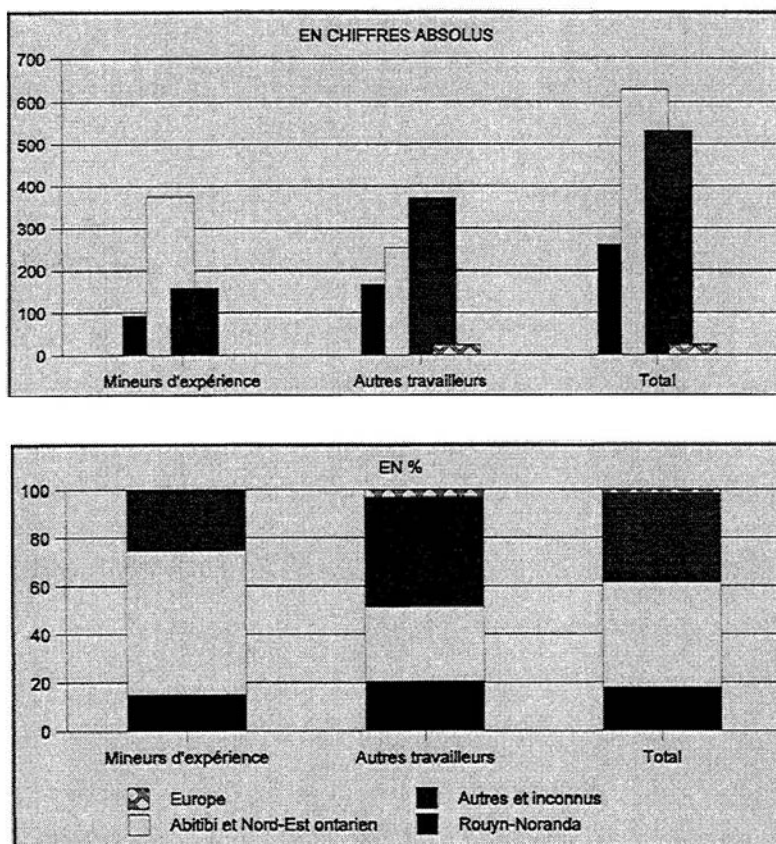
Le graphique 3.5 résume les principaux résultats relatifs au lieu de travail antérieur. Comme le travail minier fait fondamentalement appel à deux types de main-d'oeuvre, le travailleur d'expérience et les profanes, nous avons maintenu cette distinction, au demeurant utile, si l'on en juge par le graphique.

Puisqu'on s'arrête longuement aux mineurs d'expérience plus loin, voyons d'abord les phénomènes globaux. Un peu plus de 60% des travailleurs oeuvraient dans le Nord québécois ou ontarien. Un marché régional de la main-d'oeuvre est en formation. D'ailleurs, presque un travailleur sur cinq était déjà dans la région de Rouyn-Noranda, tandis que moins de 5% proviennent directement d'Europe. Et tous font partie des travailleurs inexpérimentés. Étonnant quand même ce pourcentage! Venir directement d'Europe pour s'engager à la Noranda... sans passer par Montréal, Halifax ou Toronto⁴! Étonnant aussi du fait que tant de travailleurs étrangers soient pourtant au travail. On touche ici du doigt la question de la mobilité continentale de la main-d'oeuvre, dont Karey Reilley a pris la mesure au deuxième chapitre.

- 1 De la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 112; voir aussi notre chapitre précédent.
- 2 Même si cela peut paraître contradictoire puisque les immigrants auraient provoqué indirectement d'abord l'exclusion des Canadiens, puis 30 ans plus tard, leur réintégration.
- 3 En fait, il s'agit du lieu de résidence de parents ou encore des dépendants.
- 4 Cela souligne, à n'en pas douter, l'établissement de contacts préalables entre des individus habitant l'Europe et d'autres déjà arrivés sur place. Les mécanismes de la migration à la chaîne jouent pleinement.

GRAPHIQUE 3.5

Mobilité géographique des ouvriers-mineurs de la Noranda, selon le lieu du travail antérieur, 1926-1939



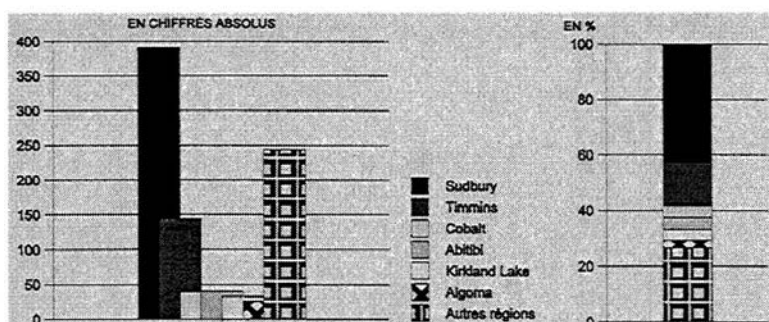
Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Le mineur expérimenté, c'est-à-dire celui qui est passé par une autre entreprise minière, représente sans nul doute la main-d'oeuvre la plus recherchée. Et sur ce plan, le Nord ontarien et québécois forme un marché régional du travail minier qui profite à toutes les entreprises. Comme l'atteste le graphique 3.6 – où nous revenons à une comparaison avec l'Inco afin de mieux relativiser

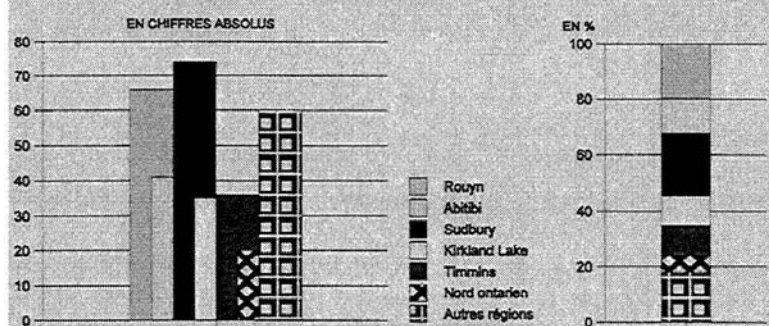
nos résultats de la Noranda— la grande majorité de ces mineurs d'expérience était déjà dans la grande région avant d'aboutir à l'Inco ou à la Noranda¹.

GRAPHIQUE 3.6
Lieu du travail antérieur des mineurs d'expérience
de l'Inco et de la Noranda, 1912-1939

Inco



Noranda



Sources : Fiches du personnel de l'Inco, 1912-1939, et de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettre B).

¹ Jean-Pierre Dupuis a noté dans cette même veine que les travailleurs de deux mines abitibiennes, la Beattie et la Normétal, avaient comme premiers ouvriers des mineurs provenant de mines ontariennes; voir «Le développement minier...», p. 245 et 247.

Commençons par l'Inco¹. L'antériorité des activités minières qui remontent à la fin du XIXe siècle mais surtout la taille des autres entreprises avoisinantes expliquent en partie leur poids considérable sur l'embauche pratiquée à l'Inco. Plus de 40% des mineurs d'expérience engagés à l'Inco travaillaient dans les villages miniers de la ceinture de nickel sudburoise. La Mond Company, grande rivale de l'Inco jusqu'en 1928², fournit, à elle seule, plus de 300 mineurs d'expérience. Le Nord, qu'il soit ontarien ou québécois, contribue pour près de 75% à ces engagements³.

Certes, si nous pouvions avoir les données des premières décennies d'activités, la dépendance de l'Inco face aux grandes régions minières nord-américaines, comme les Rocheuses, le Michigan ou les Maritimes, se serait fait davantage sentir. C'est d'ailleurs peut-être ce qui explique le fait qu'à la Noranda, qui ouvre plus tard, la contribution de ces régions extérieures est encore moins forte qu'à l'Inco puisqu'elles totalisent moins de 20% des mineurs d'expérience⁴. Ainsi, quand la Noranda ouvre ses portes, elle peut déjà attirer vers elle bon nombre de mineurs à

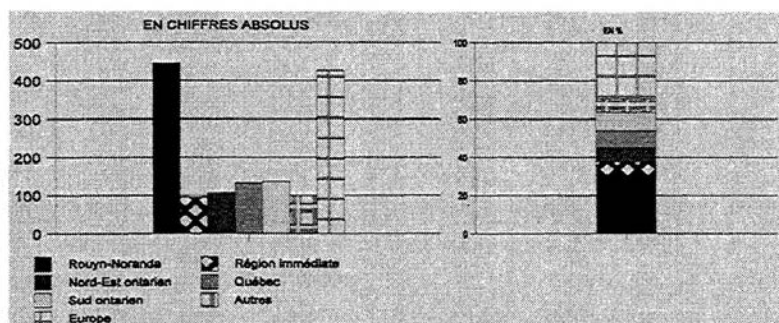
-
- 1 Les données recueillies par Paul de la Riva et dont nous présentons les résultats pour la première fois portent sur les mentions de compagnies minières. Comme certains mineurs mentionnaient plus d'une mine, le total se chiffre à 917 mentions d'entreprises provenant de 863 dossiers de travailleurs. La période couverte inclut les années 30 parce que les dangers de distorsions sont négligeables sur cette question.
 - 2 En 1928-1929, les deux entreprises fusionnent finalement; voir Matt Bray et Angus Gilbert, «The Mond-International Nickel Merger of 1929: A Case Study in Entrepreneurial Failure», *Canadian Historical Review*, LXXVI, (mars 1995) : 19-42.
 - 3 Cela est d'ailleurs encouragé par le fait que plusieurs sociétés minières nord-ontariennes ouvriront des mines en Abitibi, favorisant ainsi le déplacement de la main-d'oeuvre. Par exemple, la compagnie Domes de Timmins est à l'origine de la mine Sigma tandis que la Teck-Hughes de Kirkland Lake ouvre la mine Lamaque (voir Benoit-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque. Une histoire de mine*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, travaux de recherche no 6, 1983, p. 72-74).
 - 4 Précisons que pour la Noranda, les cas de double mention de compagnies minières dans les expériences antérieures étaient très rares de telle sorte que nous avons convenu de ne conserver que la première mention. Ainsi à la Noranda, le nombre de mentions correspond au nombre de mineurs expérimentés.

l'oeuvre à Timmins, à Sudbury ou encore à Kirkland Lake, qui est encore plus proche. Et, comme à Sudbury, les mines avoisinant la Noranda fournissent un bon nombre de mineurs expérimentés.

Cela d'ailleurs nous amène à penser que les mécanismes qui régissent la mobilité des ouvriers-mineurs ne sont pas tous tributaires d'un goût d'aventure ou de voir du pays. Sinon pourquoi seraient-ils engagés par le voisin d'en face?

Reste une autre mesure essentielle de la mobilité : le lieu de résidence principale au moment de l'embauche. S'agit-il d'une main-d'oeuvre régionale ou étrangère? Le prochain graphique apporte un éclairage suggestif à cette question (voir le graphique 3.7). En fait, si on inclut le Nord-Est ontarien avec l'Abitibi, car à cette époque il s'agit d'une seule et même région, plus de 40% des travailleurs peuvent être considérés comme étant de la région. Ce pourcentage est plus élevé qu'à l'Alcan où Igartua obtenait un peu moins de 30% pour la même période¹. Cela dit, la taille de notre région étant passablement plus grande, cela explique peut-être cet écart.

GRAPHIQUE 3.7
Mobilité géographique des ouvriers-mineurs de la Noranda,
selon le lieu de résidence principale, 1926-1939



Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Igartua parle de réticence de la main-d'oeuvre régionale à s'engager à l'Alcan. Peut-on dire la même chose pour le Nord

1 Igartua, *Arvida...*, p. 60-64.

québécois et ontarien minier? C'est moins sûr, dans la mesure où nous avons bien démontré que l'entreprise aussi pouvait avoir des réticences à engager les Canadiens. Une chose paraît certaine : la présence massive de mineurs-immigrants demeure lourde de conséquence. Trente pour cent des travailleurs ont des attaches avec l'Europe, tout en occupant des emplois dans la région¹. Il va de soi que plus le pourcentage d'individus sans attache régionale est élevé, plus la mobilité de la main-d'oeuvre est susceptible de grimper². Mais restons prudent car, comme le disait Igartua, les études statistiques sur l'ensemble des données disponibles à l'Alcan n'aboutissent pas à des conclusions solides. Et cela risque d'être la même chose à la Noranda.

...aucune des caractéristiques notées à l'embauche, ni même aucun ensemble de ces caractéristiques n'aurait pu servir d'indicateur solide de la persévérance probable des travailleurs. Tout au plus peut-on en tirer que les travailleurs mariés d'origine saguenayenne constituaient, comme on pouvait le supposer, le groupe dont la persévérance risquait d'être la plus forte...³

Durée de l'emploi et causes des départs

S'il y a une donnée qui révèle l'ampleur de la mobilité du travail minier —à défaut d'en connaître toutes ces causes— c'est bien la durée des séjours au sein de l'entreprise. Quoique nous n'ayons pas encore eu le temps d'estimer le nombre de travailleurs embauchés à plus d'une reprise, nous pensons que le phénomène est tout aussi commun qu'à l'Inco. Rappelons que près d'un

1 Ces attaches se traduisent concrètement de plusieurs façons dans les fiches. La manifestation la plus explicite demeure la mention d'une personne résidant en Europe en cas d'accident. Mais ce cas est moins fréquent que l'indication du consulat du pays d'origine. On observe aussi un autre groupe d'immigrants qui font référence à un collègue de travail, vraisemblablement de la même ethnie. Ces trois types de mention illustrent des formes multiples d'attache avec l'Europe. Et il faudrait sans doute analyser de plus près ces mentions car elles paraissent refléter des étapes différentes du séjour de l'immigrant au pays.

2 Igartua, *Arvida...*, p. 72-73.

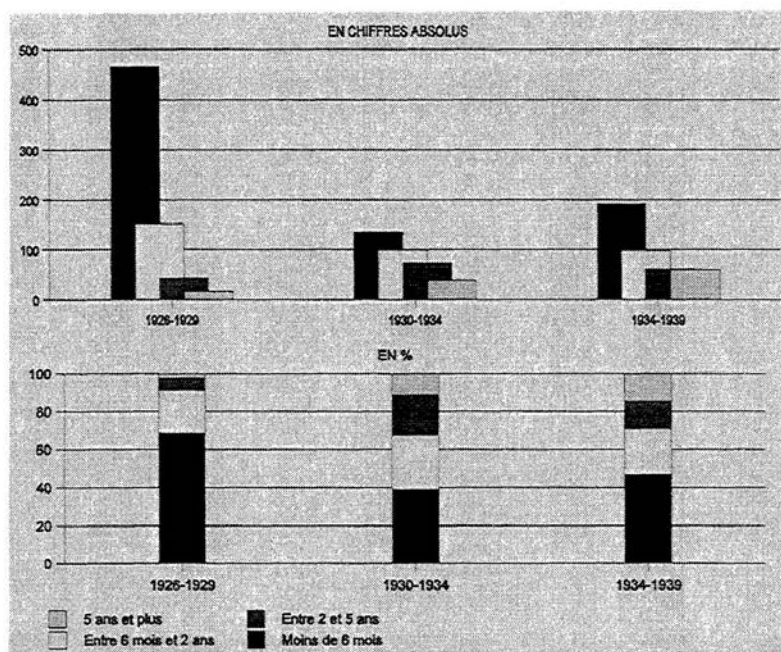
3 *Ibid.*, p. 73.

travailleur sur cinq s'était engagé au moins à deux reprises, certains même trois, quatre et cinq fois¹.

Examinons la durée de la première embauche à la Noranda (voir le graphique 3.8). Ici la crise des années 30 semble avoir eu un impact notable. Mais abordons d'abord la situation prévalant juste avant alors que les deux tiers des engagements se terminent au bout de six mois! Décidément, c'est la bougeotte. À l'Inco, on avait enregistré un pourcentage presque identique, soit 68%².

GRAPHIQUE 3.8

Durée de la première embauche des ouvriers-mineurs de la Noranda, selon les périodes, 1926-1939



Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

1 De la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 131-132.

2 *Ibid.*, p. 127.

Donc, la situation semble être courante, à tout le moins dans le secteur minier de cette époque¹.

Par contre, le début de la crise a des effets sur les durées du travail : celles supérieures à 6 mois dominant maintenant et on commence à voir apparaître des gens qui y feront même carrière, en nombre d'ailleurs grandissant, puisqu'ils sont proportionnellement plus nombreux entre 1934-1939 qu'au début des années 30. Cela dit, les courts séjours au sein de l'entreprise sont encore monnaie courante et ce fait nous laisse quelque peu perplexe². Mais il s'agit ici de durée sans que la cause de l'arrêt de travail après la première embauche soit prise en compte. C'est pourquoi le prochain graphique porte sur ces causes.

D'entrée de jeu, expliquons les grandes catégories retenues. Le départ volontaire qu'indique, sur la fiche, la mention «quit» reste suffisamment explicite. La deuxième se compose des renvois qui, en fait, sont de deux ordres : la mise à pied, rendue par la simple expression «laid off», et le renvoi pour cause d'indiscipline, accompagné d'un bref commentaire (drunk, lazy, striker³, etc.). Les licenciements représentent en fait plus des trois quarts de ces renvois, indiquant ainsi que les départs provoqués par un comportement jugé insatisfaisant restent moins fréquents qu'à l'Inco⁴. La dernière catégorie réunit des cas divers : d'abord les décès — 9 travailleurs sur 1 442 mourront des suites d'un accident de travail, ce qui donne une bonne idée des dangers du travail minier; s'y joignent aussi quelques mises à la retraite, des départs consécutifs à des maladies, ou encore des enrôlements militaires.

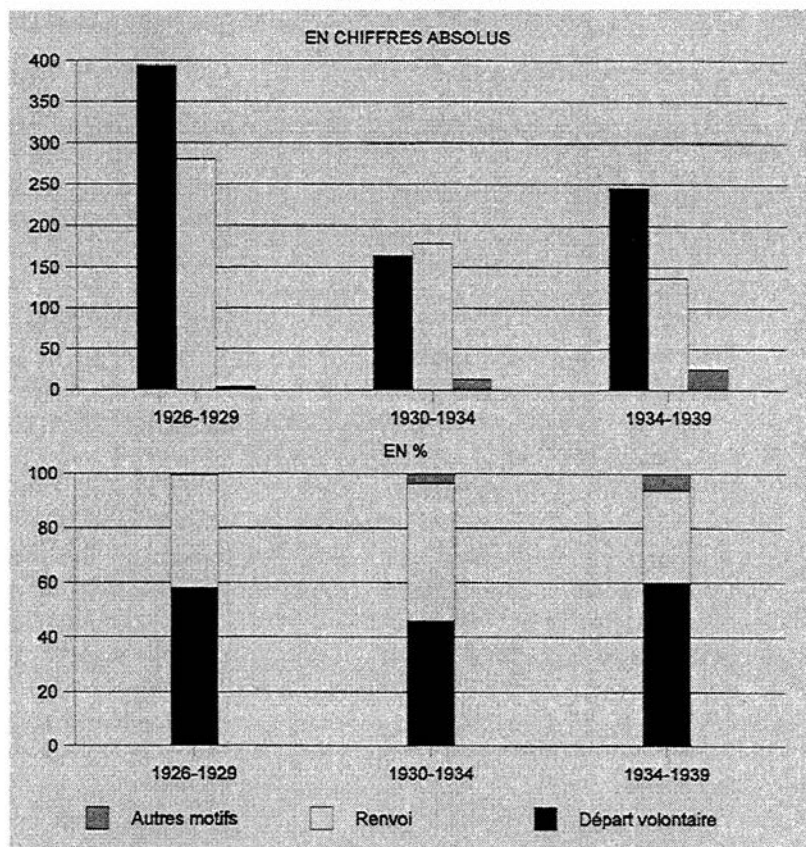
1 Ce taux de roulement de la main-d'oeuvre est néanmoins très élevé si l'on en juge par l'étude de Brissenden et Frankel faite à partir des données du personnel de 53 grandes entreprises américaines en 1917-1918. En effet, 40% des travailleurs auraient oeuvré, en moyenne, moins d'un an pour ces entreprises, quoiqu'il faille noter que dans certains cas ce pourcentage s'élevait à 60%; voir Paul Frederick Brissenden et Emil Frankel, *Labor Turnover in Industry. A Statistical Analysis*, New York, MacMillan, 1922, p. 143.

2 On s'attendait à ce que la crise dégonfle fortement le taux de roulement du personnel, comme l'avait constaté Igartua à l'Alcan; voir *Arvida...*, p. 79.

3 D'ailleurs nous comptons dans notre échantillon une soixantaine des grévistes de juin 1934. Nous espérons prochainement pouvoir en dresser un portrait plus détaillé.

4 De la Riva et Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs...», p. 128-130.

GRAPHIQUE 3.9
Causes de départ des ouvriers-mineurs de la Noranda,
selon les périodes, 1926-1939



Source : Fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres B et K).

Ce qui frappe le plus à l'examen du graphique 3.9, c'est le nombre élevé de départs volontaires¹, qui dominent, sauf entre 1930 et 1934 où les renvois prennent difficilement le dessus et ce, en raison de la grève qui provoque le renvoi des contestataires. Si la crise atténuée les démissions des travailleurs, elle ne semble pas

1

Toujours à l'Alcan, entre 1935 et 1939, les départs volontaires oscillent autour de 10%; Igartua, *Arvida...*, p. 79.

marquer profondément leur comportement. On pourrait invoquer les mauvaises conditions de travail pour expliquer la persistance avec laquelle les ouvriers-mineurs préfèrent quitter d'eux-mêmes, manifestant ainsi une forme de contestation silencieuse¹.

Mais nous croyons plutôt que la crise – pourtant catastrophique pour les milieux agricoles et forestiers – affecte moins que l'on ne pourrait le croire le secteur minier abitibien. En effet, il s'agit d'un secteur en croissance plutôt qu'en difficulté, surtout à compter de 1934². Les mines d'or poussent littéralement comme des champignons en Abitibi et offrent du travail bien payé pour les mineurs d'expérience. Pour preuve : l'évolution des effectifs ouvriers dans les mines d'or et d'argent du Québec – qui en fait sont à peu près toutes situées en Abitibi. Sur une base de 300 jours de travail annuel, le Rapport annuel du Bureau des mines dénombre 301 travailleurs en 1930³; ce chiffre grimpe à 1 744, en 1934⁴, à 4 594 en 1936⁵, puis à 5 331 en 1939⁶.

Nous pourrions même aller plus loin. D'abord, cette croissance des entreprises minières ne se limite pas à l'Abitibi puisque l'attrait de l'or stimule les activités à Kirkland Lake et à Timmins⁷. Et la course aux armements, dans les années 30, fouette,

-
- 1 Montgomery, *The Fall of...*, p. 134; voir aussi A. Ross McCormack, «'Wobblies' et 'blanketstiffs' : la composition et le contexte de L'IWW dans l'Ouest canadien» (1985) reproduit dans *Travail et syndicalisme*, James D. Thwaites (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 144-145.
 - 2 Rappelons que c'est en janvier 1934 que le président américain décide de faire passer le prix de l'or à 35\$ alors qu'il était seulement à 20,67\$ depuis plusieurs années; voir Ontario, *Gold Mining in Ontario. Report of the Committee of Inquiry into the Economics of the Gold Mining Industry*, Toronto, 1955, p. 5.
 - 3 *ARQBM*, 1930, p. 99.
 - 4 *ARQBM*, 1934, p. 148.
 - 5 *ARQBM*, 1936, p. 117.
 - 6 *ARQBM*, 1939, p. 95.
 - 7 Ainsi, la production en milliers de tonnes de minerai des régions de Timmins et de Kirkland Lake double entre 1930 et 1939 passant de 3 801 à 7 436 (Ontario *Department of Mines*, 1940, p. 24); et le nombre de travailleurs miniers suit la même tendance dans ces régions puisqu'ils sont 6 946 en 1930 et 13 242 en 1939 (Ontario, *Gold Mining in Ontario...*, p. 116).

après quelque temps, la production de nickel¹. L'embauche de travailleurs s'accroît. Le courant migratoire depuis l'Europe avait jusqu'alors fourni une bonne partie des effectifs. Certains arrivaient sur les lieux de travail directement d'Europe, bien que la plupart des immigrants embauchés aient bourlingué quelques années avant d'être recrutés. Peu importe, car même inexpérimentés, ils étaient appréciés. Or, ce courant migratoire est interrompu par la crise, soit au moment même où la demande est en hausse².

Parallèlement, on peut penser que la crise a incité les milieux locaux à réclamer des emplois pour les Canadiens et à faire des pressions auprès des différentes entreprises du Nord. C'est sans doute le sens qu'il faut donner à la forte hausse de l'embauche des travailleurs immigrants naturalisés canadiens au cours des années 1930 à 1934 (voir le graphique 3.4). Le contexte, semble-t-il, nuit considérablement au maintien de l'ancienne politique d'embauche.

Pouvait-on donc faire autrement que de revenir à l'engagement de Canadiens? Dans cette perspective, la grève à la Noranda menée par des travailleurs immigrants n'expliquerait pas tout. Elle risque d'être un simple événement localisé dans une conjoncture plus large qui, de toute façon, aurait forcé toutes les entreprises minières du Nord à modifier leur politique d'embauche³.

Au premier chapitre, nous avons formulé l'hypothèse que, à l'image d'autres entreprises canadiennes, l'Inco avait modifié sa politique d'embauche, au début du XXe siècle, afin d'encourager l'engagement de travailleurs immigrants. Geste qui a été suivi par

1 Selon les données ontariennes, la production de nickel en milliers de tonnes de minerai extrait était 2 115 en 1930 et grimpe à 3 608 en 1935 puis à 7 850 en 1939; voir *Ontario Department of Mines*, 1931, p. 21 et 1940, p. 29.

2 Les données sur l'arrivée d'immigrants au Canada sont fort explicites à ce sujet puisqu'en 1928, on accueille plus de 32 000 Scandinaves, Polonais et ressortissants des Balkans. Or, six ans plus tard, leur nombre n'est plus que de 1 500; voir M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley (dir.), *Historical Statistics of Canada*, Toronto, MacMillan, 1965, p. 27-28.

3 Cela a été confirmé lors d'une visite récente effectuée à la mine Sigma de Val-d'Or, mine qui fut ouverte en 1934. Un premier coup d'oeil sur les fiches du personnel pour la période 1934-1945 a clairement montré que l'entreprise avait très peu embauché d'immigrants.

les autres entreprises minières du Nord¹ puisque les immigrants forment la moitié de la main-d'oeuvre dans les mines ontariennes en 1911². Trente ans plus tard, tout porte à croire que l'inverse se serait produit à la Noranda. Quant à l'Inco, on raconte également que les Canadiens-Français auraient intégré—ou plutôt réintégré— les mines à partir des années 30³. Et à Timmins, on assiste aussi à un déclin des ouvriers-mineurs immigrants au cours des années 30⁴.

Ainsi les Canadiens-Français—mais aussi les Canadiens-Anglais—auraient fait l'objet d'une pratique discriminatoire qui les aurait empêchés, pendant quelques décennies, d'avoir accès en grand nombre au travail industriel des mines et fonderies du Nord. Cette pratique d'embauche a façonné à coup sûr la configuration ethnique du Nord ontarien et québécois. Elle a aussi peut-être forcé plusieurs Canadiens-Français à s'accrocher à la terre en nous donnant l'illusion qu'ils restaient à l'écoute des milieux cléricaux agriculturistes!

Pour finir, il faudrait voir dans quelle mesure cette pratique discriminatoire qui exclut certains individus accentue le roulement du personnel parce que la main-d'oeuvre recherchée a peu d'attache régionale et est toujours susceptible de repartir pour l'Europe, et, désireuse d'obtenir du numéraire, elle n'éprouve peut-être pas autant de sentiment de loyauté face aux entreprises.

-
- 1 Ainsi Robin Lamothe, pour les mines Helen et Magpie de l'Algoma Steel, a noté la même modification de la composition ethnique de la main-d'oeuvre; voir «Les mines de l'Algoma Steel, 1899-1921», mémoire de spécialisation, Université Laurentienne, 1997, chapitre 2. Par ailleurs, une consultation sommaire des fiches de la McIntyre-Porcupine nous a laissé la nette impression d'une domination des travailleurs immigrants.
 - 2 Avery, *Reluctant Host...*, p. 33.
 - 3 Voir Sheila McLeod Arnopoulos, *Voices from French Ontario*, Montréal, McGill-Queens's University Press, 1982, p. 107-108; Paul de la Riva, «Les ouvriers-mineurs canadiens-français...», p. 8-9.
 - 4 En effet, les immigrants, en 1940, ne représentent plus que le quart de la main-d'oeuvre minière alors qu'en 1928, ils composaient 55% des effectifs de la mine Buffalo Ankerite. Voir Nancy Margaret Forestell, «All That Glitters is Not Gold : The Gendered Dimensions of Work, Family and Community Life in the Northern Ontario Goldmining Town of Timmins, 1909-1950», Ph.D., University of Toronto, 1993, p. 70, 105-106. Voir aussi Guy Gaudreau, «Les ouvriers-mineurs de Timmins (1915-1940) : les Canadiens-Français, mais surtout les autres», conférence de l'Institut franco-ontarien, Sudbury, 14 janvier 1998.